

LE SERVICE : DES ÉQUIPES AUTOUR DE VOUS

L'équipe médicale

- Dr Thierry HARVEY, chef de service
- Dr Richard BEDDOCK, adjoint
- Dr Anaïs BEKMEZIAN
- Dr Pascale FONTANIE-RAVIER
- Dr Anne MASSARI
- Dr Delphine OLLIVE
- Dr Irène SZWIMER-OHAYON
- Dr Marie-Lina TOUBIA
- Dr Marie-Reine VIGNAL
- Dr Amine WEHBE
- Dr Madeleine AZARIAN
- Dr Julie MOULIN

Un anesthésiste, un gynécologue-obstétricien et un pédiatre sont disponibles en cas d'urgence.

L'équipe comprend également des sages-femmes sous la responsabilité d'une sage-femme cadre.

Comment obtenir des informations médicales ?

Adressez-vous à un membre de l'équipe ou prenez rendez-vous auprès du secrétariat : Fabienne BILLETTE, Fatma MADOUCHE et Mariam MORA.

**du lundi au vendredi
au 01 44 74 10 34**

L'équipe soignante

L'équipe soignante est composée de cadres, de sages-femmes, de puéricultrices, d'infirmières, d'auxiliaires de puériculture, d'aides-soignantes et d'agents hospitaliers.

La sage-femme cadre supérieur, Hélène OSTERMANN, est présente du lundi au vendredi et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou suggestions.

Des étudiants (futures sages-femmes, infirmières, auxiliaires de puériculture, futurs médecins) assistent aux consultations et aux soins dans le cadre de leur formation. Vous êtes cependant en droit de refuser leur présence.

Les autres intervenants

- Assistante sociale
Véronique FAUDEMÉR
- Psychologue
Diane GARNAULT
- Ostéopathe
Damien MOREAU
- Kinésithérapeute
Agata STAWICKA

Pour les rencontrer après votre accouchement, adressez-vous à la sage-femme de votre étage.

Pour améliorer la qualité de notre service, nous comptons sur vous pour remplir le **questionnaire de satisfaction** disponible aux Accueils.

Horaires de visite

Les visites sont autorisées de 16h à 21h et limitées à 3 personnes dans la chambre.

Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés. Seule la fratrie du nouveau-né est acceptée.

L'équipe de nuit

Pour assurer la continuité de votre prise en charge 24h/24, les équipes médicales et soignantes de jour sont relayées par les équipes de nuit coordonnées par un cadre de santé.

La relève des équipes a lieu le soir entre 19h et 20h et le matin entre 7h et 8h.

Sécurité

A votre admission, pour sécuriser votre prise en charge, le port d'un bracelet permettra de vous identifier. Il en sera de même pour votre enfant à sa naissance.

Ne laissez pas, exposés dans votre chambre, des objets précieux ou de l'argent.

Un coffre individuel est à votre disposition dans votre chambre. Les objets que vous y mettez resteront sous votre responsabilité. Vous pouvez également faire un dépôt au coffre central pendant les heures ouvrables.

Ne laissez jamais votre bébé sans surveillance et couchez-le sur le dos.

Ne vous absentez pas du service avec votre bébé et prévenez l'équipe de vos déplacements (bébé confié à la nurserie). Il est recommandé de se déplacer avec bébé dans son berceau.

Etat-civil

La déclaration de naissance de votre enfant est sous votre responsabilité et doit se faire dans les 5 jours suivant la naissance à la mairie du XIIème arrondissement par vos soins.

Informations particulières

- **Exceptionnellement**, après accord de la cadre, un lit d'appoint et un repas accompagnant pourront être mis à votre disposition. Ce service est facturable.
- Pour des raisons d'hygiène, les fleurs ou plantes en pots sont interdites. Seules les fleurs coupées sont tolérées dans la mesure où vous changez l'eau tous les jours.
- Pour la bonne marche du service, merci de libérer la chambre pour 10h le matin de votre sortie.

Votre sortie

Le jour de votre départ, vous devez vous rendre au bureau des admissions pour clôturer votre séjour. Votre bulletin d'hospitalisation vous y sera remis.

Pensez à récupérer vos ordonnances et arrêts de travail dans le service.

Votre accompagnant peut laisser son véhicule en dépose minute devant la maternité le temps de la sortie.

En cas d'urgence après la sortie, appelez le 01 44 74 10 35, 24h/24.